



2015, une année d'investissement.

Les travaux annoncés pour 2015 ont été menés à bien. En tout premier lieu, L'aménagement de l'école, bouclé avec un mois de retard, a permis d'accueillir les élèves à la rentrée des vacances de février. Il n'est pas exagéré de dire que comme leurs enfants, les parents et les enseignants sont ravis de ce déménagement. L'inauguration (voir le reportage en pages intérieures) a été un grand moment d'émotion. Il n'y a plus qu'à espérer que cette qualité d'accueil attirera de nouvelles familles sur notre commune. La politique d'amélioration des logements y contribuera aussi très largement.

Après la maison Mercier à côté de la mairie, l'ancienne poste vient d'accueillir ses premiers occupants. La réhabilitation conduite sans précipitation en fait un logement de qualité. Cette famille avec cinq enfants sera plus au large que dans l'appartement qu'elle occupait dans l'ancienne usine.

Enfin les importants travaux de voirie : 3.5 km de réfection totale associé à la maintenance annuelle, ont permis de poursuivre la remise à niveau de nos voies communales quelque peu délaissées par l'ex CCC les dernières années de son existence.

Garder le cap pour 2016

La présentation des vœux, en janvier, a permis d'exposer au large public (une centaine de personnes), venu partager ce moment, les perspectives communales à court et moyen terme. Le budget 2016 présenté en pages intérieures vous dresse le détail des actions envisagées pour cette année et quelques pistes pour l'avenir.

Avec la réouverture du Relais de Sully, l'année 2016 débute bien, espérons qu'une relance de l'Hermet viendra conforter cette embellie.

Enfin la rubrique vie associative vous permettra de découvrir la rassurante vitalité de nos associations ainsi que le programme qui vous est offert pour les mois qui viennent. N'oubliez pas que le site, tenu à jour par notre précieux Webmaster, Yves De Saedeleer, vous tient informés en temps réel.

La folie des hommes continue...

Je terminerai en ayant une pensée pour nos « cousins » belges qui ont connu à Bruxelles, il y a quelques semaines, la même folie qu'à Paris en Novembre. Il devient impératif que l'Europe se montre à la hauteur du défi lancé par les terroristes de Daech.

MarcTauleigne



La nouvelle école

Sommaire

Conseil municipal
Vie de la commune
Vie de la CAPCA
Vie associative
Agenda

L'essentiel des décisions

RAPPEL : Affichage du résumé dans les huit jours au tableau officiel devant la mairie. Par ailleurs, l'intégralité des délibérations sont disponibles sur le site de la commune ou en consultation à la mairie.

Séance du 04 décembre 2015

A l'unanimité, le conseil décide l'annulation des loyers du Relais de Sully qui courent depuis mai 2015 jusqu'à octobre 2015. Par ailleurs il décide, compte tenu de la mise en travaux, qu'aucun loyer ne sera facturé de novembre à la date de la signature effective de la vente. Enfin, il est décidé de fixer le début de l'encaissement des loyers pour le repreneur, monsieur Serafinowski, à compter du 01 avril 2016, date présumée de fin des travaux.

Passage du contrat de Madame Delarbre Muriel de CDD (contrat à durée déterminée), à CDI (Contrat à Durée Indéterminée) à compter du 1er septembre 2015. Elle sera toujours au grade d'adjoint technique 2ème classe pour un volume horaire hebdomadaire inchangé de 9.81h.

Accord unanime du Conseil Municipal sur le schéma départemental de coopération intercommunale proposé par le Préfet, en application de l'article L 5210-1-1 du Code général des collectivités territoriales.

Signature d'une convention visant à permettre la prise des repas des enfants scolarisés à l'école de Gluiras (dont la gestion revient à la mairie), à la cantine du collège de Saint-Sauveur-de-Montagut (dont la gestion est à la charge du département), ceci lors des déplacements au Gymnase de St Sauveur.

Vote à l'unanimité pour l'approbation du schéma de mutualisation des services, équipements et achats avec la CAPCA.

Décision à l'unanimité pour la mise en vente, de gré à gré, des bâtiments de l'Hermet et pour donner l'autorisation au maire de signer les mandats de vente auprès d'agences immobilières.

A la demande de la trésorerie de St Pierreville création d'une régie pour l'encaissement des recettes lors des festivités organisées par le CCAS.

Le conseil à l'unanimité autorise le versement au Conseil Départemental, qui se chargera de les reverser à la commune, des subventions attribuées à celle-ci par l'Agence de l'eau dans le cadre du contrat « Ardèche terre d'eau ».

Dans le cadre de la politique sociale de la commune employeur, proposition au personnel communal de choisir entre une prime annuelle ou une adhésion au Centre National d'Action Sociale.

Vote à l'unanimité pour, la rupture de l'ancien contrat Mutuelle Nationale Territoriale et la signature d'un nouveau avec une participation à la cotisation MNT de 12€ par équivalent temps plein et par mois.

Le versement d'une indemnité égale à 50% de l'indemnité de conseil du comptable est adopté par 8 voix pour, 2 abstentions et 1 voix contre.

Vote favorable à l'adhésion de la commune de Mariac au SIVU SAIGC.

Séance extraordinaire du 13 janvier

Vote à l'unanimité pour autoriser Monsieur le Maire à déposer les demandes de subventions (DETR, Région et Département) pour la mise en sécurité et en conformité PMR du temple pour un montant total HT de 26 650€.

A l'unanimité, le conseil autorise Monsieur le Maire à déposer

les demandes de subventions (DETR, Région et Département) pour une chaufferie collective sur la base de l'étude de faisabilité présentée et pour un montant prévisionnel total de 311 847€.

Le conseil valide à l'unanimité les décisions modificatives suivantes : DM n°2 sur le budget principal, DM n°2 sur le budget du CCAS, DM n°1 sur le budget AEP.

Le conseil valide à l'unanimité la modification du contrat de travail de madame Garnier Véronique de 15 heures hebdomadaires à 16.26 heures hebdomadaires pour prise en compte de l'entretien de la salle polyvalente.

Le conseil autorise Monsieur le Maire à déposer la demande de subvention complémentaire DETR 2016 pour les travaux complémentaires de la nouvelle école d'un montant de 26 644 H.T.

Séance du 29 janvier

Signature d'une convention avec le Centre de Gestion de l'Ardèche pour une assistance administrative sur les dossiers CNRACL avec effet au 01 janvier 2016.

Vote à l'unanimité pour l'adoption des statuts de la Capca.

Adoption à l'unanimité, des tarifs de location du chapiteau et du petit équipement (tables et bancs) disponibles à la salle des fêtes.

Par 10 voix pour et 1 abstention, les loyers des logements communaux sont arrêtés.

Le conseil décide la reconduction des taux 2015 des taxes locales à savoir : Taxe d'habitation : 16.72%, Foncier bâti : 8.53%, Foncier non bâti : 74.07%.

A l'unanimité, le conseil valide le montant des non-valeurs à inscrire sur 2016 : au budget principal à hauteur de 6 000 € et au budget Aep à hauteur de 3 000 €.

Adoption des tarifs de l'eau à pratiquer pour l'année 2016 sans augmentation par rapport à ceux de 2015.

Fixation du cautionnement minimum à 300€ pour la régie de recettes du CCAS

Vote des subventions : association de protection de l'abeille noire 75€, les Restos du Cœur 75€, l'Usep (Union sportive pour l'école primaire) 75€.

Vote : A l'unanimité, pour la désignation des délégués pour le SIVU SAIGC : titulaire (Marc Tauleigne) et suppléante (Georgette Armand).

Validation de la modification des statuts du SIVU SAIGC.

Autorisation donnée à monsieur le Maire pour signer une convention avec le Sde 07 pour la réalisation des travaux d'éclairage public au hameau de Plos.



Séances extraordinaires du 05 février, des 10 et 18 mars

Vote à l'unanimité pour autoriser Monsieur le Maire à signer le nouveau bail, au loyer convenu de 600€/mois, pour le relais de SULLY, avec le repreneur Mr Christian Serafinowski.

Le conseil municipal à l'unanimité décide :

D'AUTORISER Monsieur Marc TAULEIGNE, Maire, à agir en justice au nom de la Commune contre l'Association Comité des Fêtes de GLUIRAS en saisissant le Tribunal Administratif de LYON d'une requête au fond, afin d'obtenir la restitution sous astreinte des équipements de la salle des fêtes nécessaires au fonctionnement de ce service public.

DE DESIGNER Mr le Maire pour représenter la Commune tant en première instance que dans le cas d'un éventuel appel.

Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour engager le rééquipement de la salle des fêtes jusqu'à un montant de 5000€.

Vote à l'unanimité pour autoriser Monsieur le Maire à déposer les demandes de subventions (Etat DETR et Appel à projets, Région, enveloppe parlementaire) pour une chaufferie collective, sur la base de l'étude de faisabilité présentée par le cabinet Alpha JM, pour un montant prévisionnel total de 311 847 €.

Le conseil municipal autorise le Maire à contracter le crédit relais de 50 000 € pour anticipation du FCTVA à venir sur les investissements réalisés en 2015.

Après en avoir délibéré et statué, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Confirme sa décision de confier au Syndicat Départemental d'Equipement de l'Ardèche une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour une opération d'alimentation en eau potable, mise en conformité du captage des Ecluses,
- Approuve la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage afférente à intervenir, telle qu'elle lui a été présentée,
- Autorise le Maire à signer ainsi que tous documents s'y rapportant.

Renouvellement de la ligne de trésorerie à hauteur de 50 000 €, à compter du 15 avril 2016, voté à l'unanimité.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le tableau fixant la répartition des primes annuelles pour le personnel communal.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les tarifs d'utilisation de la salle des fêtes.

Par modification de la délibération du 05 février, le conseil décide de désigner Maître Mélanie COZON pour représenter la Commune tant en première instance que dans le cas d'un éventuel appel.

Séance du 01 avril

A l'unanimité, le conseil valide les comptes de gestion et administratif du budget principal ainsi que l'affectation des résultats. Par ailleurs, le budget principal 2016 est adopté à l'unanimité.

A l'unanimité, le conseil valide les comptes de gestion et administratif du budget AEP ainsi que l'affectation des résultats. Le budget AEP 2016 est adopté à l'unanimité.

Vote à l'unanimité pour autoriser Monsieur le Maire à contracter l'emprunt de 100 000€, prévu au budget 2016, auprès de la Caisse d'Epargne.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de surseoir à l'offre d'assistance de maîtrise d'ouvrage du SDE07 pour le projet de chaufferie collective..

Par 9 voix pour et 2 contre, le conseil municipal adopte le principe de la mise en vente de l'ancienne école du village. Mr le Maire est chargé de signer les mandats avec les agences intéressées par cette vente ainsi que tout document y afférent.

Carnet

Naissance : à St Martin de Col, de Amos Rivoirard le 9 janvier 2016

Naissance : à Gluiras de Shanie Ranc-Savin le 07 février

Décès : Simone Chaussinand nous a quittés le 1er janvier dans sa 86ème année

Cuisine Régionale à base de produits frais du terroir
Gibiers - poissons selon saison

Sabarot

Tél. 04 75 66 60 08 - Fax : 04 75 66 62 24
charles-andre.sabarot@orange.fr
Saint pierreville 07190

GOURBY MATERIAUX

Nos horaires
du Lundi au Vendredi :
7h-12h / 13h30-19h
Samedi : 8h-12h

Négociant en matériaux de construction
Vente aux particuliers et aux entreprises

Quartier Les Bruas - 07360 LES OLLIÈRES sur EYRIEUX
tél : 04 75 66 20 74 - fax : 04 75 66 31 54
thierry.courby0652@orange.fr

Bt Philippe Bertrand

- Terrassement
- Assainissement
- Travaux publics
- Adduction d'eau

06 81 83 82 87
philippe.bertrand07@orange.fr

CHATEAU BROWN

PESSAC-LÉOGNAN

www.chateau-brown.com

Budget communal 2016 : garder le cap !

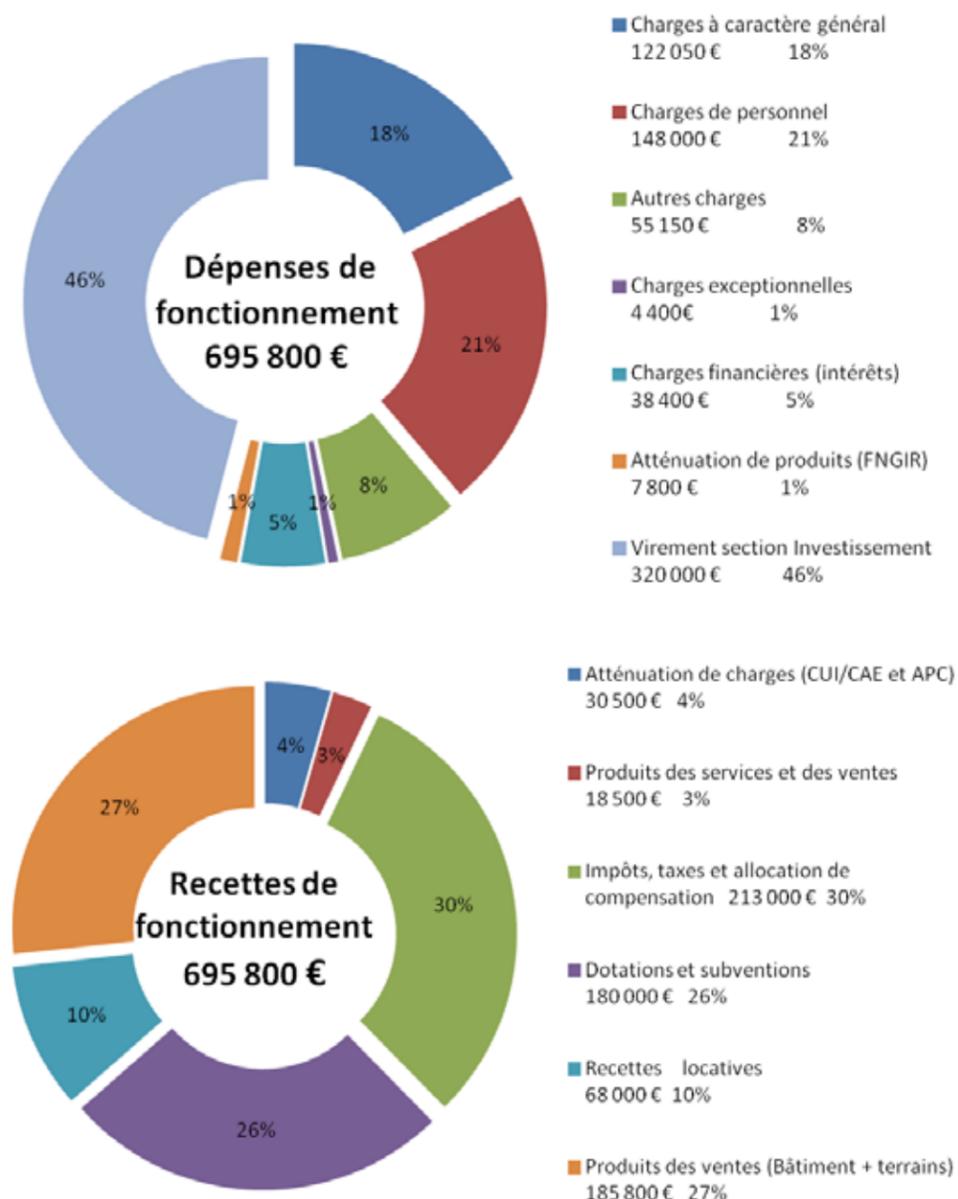
2015 une année faste et d'importants investissements

Voté par l'ancienne équipe le budget général 2014 avait été limité au strict minimum en annulant quelques opérations. Cela avait permis de dégager un excédent de plus 100 000€, lequel est venu abonder le budget 2015. Le complément d'allocation de compensation 2014, 93 000€ versés en 2015, et la vente de l'école de Mours pour 128 500€ net ont complété ces recettes exceptionnelles. Ainsi le budget 2015, malgré la baisse des dotations de l'Etat (- 31 000 €), a permis de belles réalisations : aménagement de la nouvelle école à l'entrée du village pour 340 000€ TTC, réhabilitation de l'ancienne poste en un logement de 105 m² (60 000€ TTC), une campagne voirie à hauteur de 150 000 € TTC (a peu près le budget consacré à nos routes en 4 ans durant les dernières années de l'ex Communauté de Communes des Châtagniers), sans oublier les 163 000€ de remboursement du capital de notre dette.

Les dépenses de fonctionnement maîtrisées

Avec 370 000€ de dépenses de fonctionnement (en baisse de 5 %) et 878 000 € de dépenses d'investissement nous terminons l'exercice 2015 avec - 21 000 € à reporter sur 2016. Ce report négatif pourrait être une mauvaise nouvelle mais il intègre l'investissement de 54 000€, prévu pour la remise aux normes du Relais de Sully et reporté sur 2016. Sur les dépenses réelles de 2015, sans ce reste à réaliser, nous terminerions donc à +33 000 €.

Budget 2016 - SECTION DE FONCTIONNEMENT



Les recettes de fonctionnement sont en baisse : baisse des dotations de l'Etat de 31 000 € en 2015 (nous sommes sortis de la fraction cible des 10 000 communes les plus pauvres du fait de l'augmentation des recettes fiscales et de la perception d'une allocation de compensation de la CAPCA). La baisse se poursuit, en 2016 elle sera de 9 000 €. Les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées (375 000€) mais sans produits exceptionnels (vente de biens), l'excédent dégagé, qui représente notre capacité d'autofinancement (CAF), serait réduit à 140 000 €.

En 2016, Investir tout en poursuivant le désendettement

Vous aurez compris qu'après une année exceptionnelle, le budget 2016 sera beaucoup plus contraint. Les recettes courantes de l'exercice, n'autoriseraient aucun investissement (voir infographie). Cependant, des investissements sont encore indispensables pour entretenir nos routes et sortir nos bâtiments vides de l'impasse tout en entretenant l'important patrimoine communal, voilà pourquoi nous avons élaboré ce nouveau budget d'investissement sur les bases suivantes « investir tout en poursuivant le désendettement ». Pour cela nous nous devons :

- Contracter un emprunt de 100 000€ (inférieur de 42 500€ au remboursement 2016 du capital de notre dette)
- Réaliser une vente d'au moins un des bâtiments vides (150 000€ minimum attendus), en mettant tout en œuvre pour que cette vente se réalise dans l'année.

Préparer l'avenir

En valorisant notre patrimoine communal :

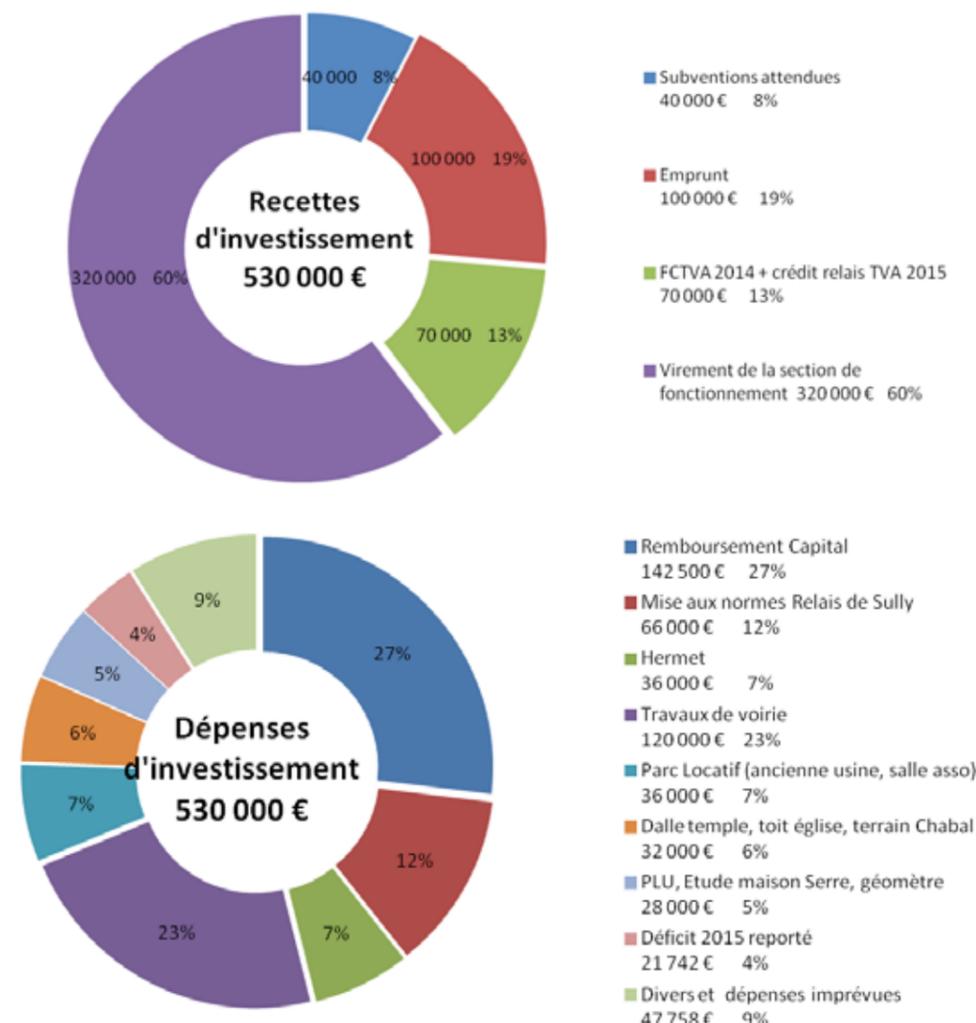
- Aucun bâtiment vide
- Moins de logements mais de meilleure qualité

En soutenant notre économie locale :

- L'agriculture : par la maîtrise de l'espace dans le cadre de la révision du PLU
- Le tourisme : par le développement du relais de Sully, les chemins de randonnées et la voie douce, l'accueil de camping-cars, une voirie en état, des animations tout au long de l'année...
- Le commerce et l'artisanat : qui sont intimement liés à la dynamique communale

Nous allons garder le cap en continuant à « dire ce que l'on va faire et surtout, faire ce que l'on a dit ».

Budget 2016 - SECTION D'INVESTISSEMENT



Nos recettes pour cette section : le remboursement de la TVA, quelques subventions volontairement prévues à minima, l'excédent de la section de fonctionnement et l'emprunt. On a vu que, sans les recettes exceptionnelles, le virement de la section de fonctionnement se limiterait à 140 000 €, tout juste ce qu'il faut pour couvrir le remboursement, en 2016, du capital de nos emprunts. Avec une CAF constante à 140 000€ il faudrait 8 ans pour rembourser intégralement les 1 100 000€ de notre capital restant dû.

Des investissements indispensables sont malgré tout à prévoir : les routes, l'entretien du parc locatif et plus généralement des bâtiments communaux. Le défi pour les deux prochaines années sera de régler le sort des bâtiments vides.

Inauguration: La nouvelle école



Ce vendredi 1er avril, ce n'était pas un traditionnel poisson... Les « officiels » invités par le conseil municipal étaient bien présents pour l'inauguration de la nouvelle école. Le Préfet Alain Triolle, les sénateurs Jacques Genest et Mathieu Darnaud, le Député Pascal Terrasse, la conseillère départementale Laetitia Serre représentant Hervé Saulignac président du conseil départemental, Olivier Amrane conseiller régional représentant Laurent Vauquiez président du conseil régional, Jean Marc Gauthier Inspecteur de l'Education Nationale.



Lorsque ces personnages symboliques de notre République se déplacent c'est que l'événement est d'importance. Il est vrai que l'inauguration d'une nouvelle école dans nos territoires ruraux revêt un caractère exceptionnel. Les journalistes aussi étaient de la fête : le Dauphiné Libéré, l'Hebdo de l'Ardèche, France Bleu Drôme Ardèche, l'Echo de la vallée. La population, les anciens enseignants et les anciens élus n'étaient pas en reste : il y avait foule pour visiter les lieux, écouter les discours et partager le verre de l'amitié.

Le maire, dans son mot d'accueil, après les remerciements aux entreprises et aux cofinanceurs, s'est attaché à rappeler la genèse de ce projet. D'une part la difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité, de mettre l'ancien bâtiment aux normes d'accessibilité et de sécurité mais aussi

aux normes thermiques. D'autre part, la cohérence de l'ensemble qui vient de se finaliser à l'entrée du village avec l'école, le plateau sportif et la salle polyvalente.



Il a souligné l'importance de cet investissement (285 000 € HT dont 168 000 € restent à charge de la commune) et le pari sur l'avenir qu'il constitue. Un vrai choix de société, celui de ne pas devenir un village de retraités et de résidences secondaires. Un défi aussi, celui de « remplir » cette école dans les décennies à venir. Défi qui passe par la capacité à accueillir des familles dans des logements décentes avec des loyers modérés afin de compenser l'éloignement des zones d'emploi. Les invités ont tour à tour salué cet engagement de la commune. Laetitia Serre a rappelé le rôle de l'école pour le lien social qu'elle apporte entre les générations et pour l'appropriation des valeurs de la République qu'elle assure afin que les mots « Liberté, Egalité Fraternité » qui ornent son fronton, ne soient pas vains. Jacques Genest a insisté sur l'importance des écoles en zone rurale et sur leur rôle fondamental d'ascenseur social. Pascal Terrasse a tenu à saluer le travail de l'enseignante,

Marlène Desmaisons, face à une classe unique et ses neuf niveaux. L'inspecteur Jean Marc Gauthier a voulu faire observer aux enfants qu'ils seraient la seule génération à avoir connu l'ancienne école cent cinquante ans et la nouvelle. Face à la vue magnifique qu'offre ce nouveau lieu d'apprentissage, il a aussi parié que les enfants développeraient leur soif de découverte du monde.



De Michel Bois à Marlène Desmaisons, du maître d'école au professeur des écoles quatre générations d'enseignants étaient présentes



Enfin, Le Préfet Alain Triolle, a apprécié le symbole de voir toute une commune autour de son école. Il s'est souvenu, de son enfance et des réunions sous le préau de l'école dans laquelle enseignaient ses parents. Il a aussi montré son sens de l'humour en plaisantant avec la petite Cloé qui, avant de l'assister pour la découpe du ruban, avait réussi à lui accrocher un poisson d'avril dans le dos. Un vrai grand moment de communion et de sincérité qui marquera à coup sûr l'histoire de notre petite commune.

TAP: « Petites cartes postales sonores »

Jardinage à l'ancienne avec Roland Vignal

Dans le cadre des TAP et du projet « petites cartes postales sonores », les enfants de l'école avaient rendez-vous à Charrier, dans le jardin de Bernadette Courthial juste au dessus du village, pour une démonstration de jardinage « à l'ancienne » par l'incontournable Roland Vignal, ancien employé communal, « maître es jardin ».

Ouvrir une raie, décapier l'herbe de la raie suivante pour la placer au fond de la tranchée, une petite couche de fumier pour enfin reboucher par la terre en ouvrant la tranchée suivante et ainsi, remonter le compost de l'année précédente, lequel va nourrir les plantations de l'année.

Roland a tout expliqué, geste à l'appui. Les petits reporters ont soigneusement enregistré ces explications qui viendront illustrer les photos de cette étape. Ils reprendront, fin avril, avec Daniel Poncet et Jean Pierre Brondeau, leur cycle jardinage, toujours dans le cadre des TAP et sauront désormais de quoi se nourrissent les plantes qu'ils vont mettre en terre. Le prochain rendez vous est fixé, dans un mois, chez l'apiculteur de Roubois, Vincent Canova, qui fera partager aux enfants sa passion pour les abeilles.



MENUISERIE GENTONNE S.A.R.L.
HAVOND Mickaël
GENTON Ludovic
06 99 01 48 95 M. Havond
06 31 38 78 23 L. Genton
Plus - 07 190 GLLIRAS - 04 75 29 28 82
sarlhavondgenton@aol.com

SARL VIALLET
Mobile : 06.80.85.14.97
Tel : 04.75.65.48.28
07190 Chirac
Magny
Maçonnerie Générale (neuf & rénovation)
Couverture & Charpente
Doublez
Email : entrepriseviallet07@aliceadsl.fr

Réouverture du Relais de Sully

Le Relais de Sully a toujours été, depuis sa création (une très belle idée), il y a 25 ans, un des fleurons de notre village. Gérard Charmarty en fut le premier gestionnaire. En mars 1995 le Relais change de locataire et accueille Monique et le regretté Christian Gamet qui vont lui donner ses lettres de noblesse. Aujourd'hui, c'est Christian Serafinowski, restaurateur enthousiaste arrivant de St Etienne, qui relève le défi de maintenir l'établissement au guide Michelin.



Des travaux importants

Après une année de fermeture, il fallait tout faire pour pérenniser cette réussite ! Ce bien communal devait être mis aux normes afin de permettre sa réouverture. C'est ce qu'a décidé le Conseil Municipal en engageant d'importants travaux, pour un investissement de plus de 100 000 €. Prise sur la Maison Serre, une nouvelle zone technique héberge désormais la plonge, la léguerie, la chambre froide et la cave à vin. Près de 40 m² supplémentaires qui vont apporter un confort de travail indiscutable. Dans la partie hôtellerie, seule une des 4 chambres a été agrandie en déplaçant la lingerie toujours vers la maison Serre mitoyenne. La sortie de secours a été réorganisée selon les exigences de la commission de sécurité.

Dans une deuxième tranche, ces travaux seront aussi l'occasion d'offrir une nouvelle grande salle permettant l'accueil des groupes, en préservant la clientèle traditionnelle. Une terrasse créée sur la façade ouest à l'arrière du bâtiment, complètera cette salle. Plus tard, lorsque le budget le permettra, des projets d'extension de l'hôtel pourront être envisagés.

Gageons que ces travaux ambitieux assureront un avenir radieux au Relais de Sully et à notre village pour les 25 prochaines années (au moins !) et que toute la population de Gluiras fera un très bon accueil au repreneur.

Un nouveau chef expérimenté

D'origine polonaise, Franc-Comtois de naissance, ce passionné de cuisine, en plus de 40 ans de pratique, est passé de l'apprentissage au rang de chef de cuisine. Il a officié, dans diverses régions et entre autre, à la Tour Henriette, table réputée de Montbéliard. Accompagné de Chloé pour le service Christian Serafinowski, propose une cuisine raffinée toujours dans le respect du cahier des charges de « Goutez l'Ardèche » qui impose le travail de produits frais et locaux.

Le restaurant est ouvert du mardi au dimanche.

Les mardi, mercredi et jeudi soir, il convient de réserver, avant 18h, au 04 75 66 63 41.

Tous les jours à midi, sauf dimanche et lundi, l'auberge propose son plat du jour accompagné d'un assortiment de légumes. A noter que ce plat est aussi « à emporter » pour un prix variant de 5 à 7€ selon le produit proposé. Par ailleurs, pour vos réceptions, le service traiteur est à votre disposition sur commande.

Travaux : Encore et toujours la voirie



Les pluies automnales ayant fragilisé quelques murs de soutènement, Vincent et Antoine ont dû intervenir en urgence tout d'abord à Tisonèche où la route menaçait d'être coupée. Quelques semaines plus tard, c'est au grand chemin, au cœur du hameau, que le mur était plus sou-



tenu par la route qu'il ne la soutenait. Merci à Joël Lextrait pour le coup de main et à sa mère, Nicole, qui a assuré le couvert pour nos deux maçons. Ses bons petits plats ont donné à nos deux gaillards l'énergie pour boucler le chantier en trois jours chrono. Sur ces deux chantiers on peut mesurer la chance de la commune de pouvoir bénéficier de la compétence de Vincent et de la vaillance d'Antoine qui est à bonne école. Ils ont enchaîné avec la mise en place d'une barrière de sécurité au niveau des appartements de l'ancienne usine. Ensuite c'est à Plos qu'ils ont construit l'abri qui va permettre de rapprocher et de sécuriser, pour un meilleur suivi, le traitement UV de la distribution d'eau pour le hameau.

La suite de leurs activités est déjà programmée : entretien des captages, nettoyage des réservoirs puis la voirie reviendra en priorité avec, en assistance de l'entreprise qui sera retenue, une nouvelle campagne de rebouchage des trous formés cet hiver.



Programme goudronnage 2016

L'appel d'offres pour la reprise totale de 1.6 km de route vient d'être lancé pour des travaux prévus en juillet. Sébastien Fougier, l'adjoint en charge des travaux, assisté par Sylvain Garnier du département, dans le cadre de l'aide technique aux collectivités, ont établi les priorités de cette année.

Par ailleurs, suite au goudronnage de l'été passé par Eiffage, le pont de la route du Pral montrait quelques signes de « fatigue ». L'entreprise de TP Philippe Bertrand a débuté les travaux de renforcement (pris en charge pour moitié par Eiffage).



Patrimoine :

Une découverte « historique » pour notre commune : le terrier de Jarenthon de la Marrette.



Bravo et merci à Patrice Forget qui a su, à travers la découverte de Colette Véron, voir l'intérêt de ce document pour notre patrimoine communal. Patrice a trouvé toute l'énergie nécessaire, depuis 2008, pour porter le projet qui vous est présenté dans le supplément distribué avec ce numéro de Gluiras Infos. Nous recevrons bientôt à Gluiras, comme il se doit, Anne-Marie Michaux qui assure la très difficile traduction de ce précieux document. A tous les passionnés : n'hésitez pas à apporter votre soutien, moral ou financier, à cette entreprise de mise en valeur qui, comme le dit Patrice, est loin d'être achevée. Je suis persuadé qu'à terme, on viendra spécialement à Gluiras pour découvrir ce document exceptionnel si nous avons su trouver les moyens de sa mise en valeur.

PLU : la révision suit son cours

La commission municipale se réunit chaque mois depuis début septembre 2015. Une importante réunion avec les personnes publiques associées : Direction Départementale des Territoires, Chambre d'agriculture, Département, Région, se tiendra le 03 mai. Le bureau d'études en charge de la révision va présenter un diagnostic complet de notre territoire communal. Ce diagnostic recense les besoins présents et futurs en matière d'habitat, de développement agricole, économique, touristique, commercial et d'équipement. Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) est conduit en parallèle. Ces documents ont pour vocation de définir les règles sur lesquelles va s'appuyer le nouveau PLU pour les quinze prochaines années.

La population sera invitée à donner son avis lors de deux moments importants : la réunion publique qui devrait se tenir en juillet et l'enquête publique qui sera, elle aussi, diligentée cet été. Vous serez informés par voie de presse et d'affichage des dates exactes de ces deux consultations.

Vie de la CAPCA

Budget 2016 voté à l'unanimité

Avec une situation financière saine, la Présidente Laetitia Serre a pu présenter, mercredi 13 avril à St Priest, un budget prévisionnel 2016 plus ambitieux que celui de 2015, une année de rodage pour notre communauté.

Le Budget total de la collectivité s'élève à 37 590 444 €, dont 26 178 000 € en fonctionnement et 11 775 000 € en investissement.

Il subit, comme celui des communes, une baisse de la dotation globale de fonctionnement de 374 000€. Malgré tout, en recette de fonctionnement, comme pour notre budget communal, les taxes d'imposition n'augmenteront pas. La taxe sur le foncier bâti reste à 4.14%, celle sur le foncier non bâti à 18.68 % et la taxe d'habitation à 4.66%. Seule une légère augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères a été votée, elle passe de 10.48% à 11.02% afin de prendre en compte l'évolution du coût du service. Une bonne gestion de nos déchets en les limitant, au delà d'être un geste responsable, générera des économies. Pensez-y !

A noter que la principale dépense de fonctionnement concerne le reversement aux communes de l'allocation de compensation : 10 970 000€.

Un ambitieux programme d'investissement

Les principaux investissements iront :

- Au chapitre mobilité, tourisme et aménagement (tels que les voies douces par exemple) avec 5 000 000 €
- Au développement économique pour 1 142 000 €
- A la petite enfance (crèches, accueils de loisirs) avec 1 116 000€

Le budget assainissement :

budget autonome qui se situe à hauteur de 11 775 000 € avec un assez important endettement récupéré des budgets communaux (comme Gluiras). Ce budget devant être équilibré sans aide du budget principal, il faut s'attendre à des augmentations puisque le service doit être facturé à son coût réel.

Enfin, quelques budgets annexes ont été votés, ils sont anecdotiques au regard des budgets précédents.

Office de tourisme :

Il est opérationnel depuis le 1er janvier sous la présidence d'Alain Sallier, vice président de la CAPCA en charge du tourisme et maire de Chalencon. Les principales missions et objectifs de l'OT ont été définis dans la convention qui le lie à la CAPCA :

- Assurer l'accueil et l'information des touristes et de la population locale.
- Assurer la promotion touristique du territoire en coordination avec les partenaires concernés.

- L'OT a son siège à Privas mais il dispose de deux antennes à La Voulte et aux Ollières.

Pour assurer ses missions l'office pourra compter sur un budget de 479 000€ dont 444 000 € en exploitation et 35 000 € en investissement.

Incendie au Bois de Geyx

Grosse frayeur pour la famille Viallet qui a vu sa maison en partie détruite par le feu, en fin d'après-midi, il y a quelques semaines. Les causes de cet incendie n'ont pu être précisément déterminées. Les dégâts sont impressionnants mais, fort heureusement, seulement matériels.

Pendant la reconstruction, la famille sera logée, à l'entrée du village, dans la maison meublée de Christine Garnier. Un beau geste de solidarité.



Vie associative

Avec Anim'Gluiaras

Soirée réveillon réussie.

Une centaine de personnes se sont retrouvées à la salle des fêtes pour changer d'année. Un menu festif, un service impeccable, un DJ en osmose avec son public, tous les ingrédients pour une excellente soirée de réveillon.

Soirée raclette :

Une vraie raclette, servie par des « maîtres racleurs » venus, avec leur matériel, tout spécialement de Suisse pour l'occasion (merci à Julien Lambert et ses amis). Sympathique soirée et ambiance familiale. L'organisation est à saluer, en effet servir 110 convives sans qu'il y ait la moindre attente, il fallait relever le défi.

Programme à venir :

La sortie à Aigues Mortes en partenariat avec le CCAS. Samedi 30 avril, une sortie familiale pour découvrir notre proche région. Promenade côtière en bateau avec repas à bord, visite d'une manade, visite de la ville à pied ou en petit train, la journée sera bien remplie. Départ à 6h30 de St Sauveur de Montagut. Retour vers 21h.

Fête de la musique : le 21 étant un jour de semaine, c'est la date du 18 juin qui a été retenue. Place de la Liberté à partir de 19h30. Deux groupes et une chorale d'ores et déjà inscrits. BBQ, frites, soupe au pistou, buvette.

Avec le CCAS

Noël intergénérationnel

Samedi 19 décembre le Centre Communal d'Action sociale (CCAS) organisait son « Noël » intergénérationnel dans la salle des fêtes du village. A partir de midi, les aînés étaient invités à un repas festif offert par les membres du CCAS dans une salle magnifiquement décorée ou trônait le roi des forêts avec à son pied les cadeaux prévus pour les enfants de la commune qui, eux, étaient attendus à 16 heures.

Le menu gastronomique, (foie gras, terrine de poisson, Chevreuil et ses deux purées, fromage et bûche), confectionné avec amour par les cordons bleus du CCAS, a ravi la quarantaine de

seniors présents. Pour ceux qui, pour des raisons diverses, n'ont pu se déplacer, colis leur a été porté à domicile.

Au dessert le musicien prévu pour le spectacle des enfants proposait quelques airs d'accordéon du plus bel effet.

La plupart des invités sont restés pour profiter du spectacle offert aux

enfants (voir article par ailleurs). L'après midi s'est terminé autour de quelques « bugnes » et d'un dernier verre, un vrai bon moment de partage.

A noter que le budget de cette journée était couvert par la recette de la soirée choucroute, organisée en octobre, et par les dons récoltés par le CCAS qui en profite pour remercier les participants aux repas ainsi que les généreux donateurs.

Le père Noël au rendez-vous

Ce même jour, le CCAS avait invité la trentaine d'enfants de la commune pour le traditionnel arbre de Noël, dans la continuité du repas des aînés de manière à mélanger les générations.

A partir de 16h, le magicien et ventriloque Didier Hein et son fidèle orang-outang Raoul, tous deux accompagnés du pianiste Norbert Paul, ont ravi le public. L'impertinence avec Raoul, la magie avec Didier, l'accord parfait du piano : un vrai bonheur pour tous les âges. Bravo et merci aux artistes pour ce bon moment.

En suivant, l'arrivée du Père Noël a été saluée comme il se doit par les enfants, qui ont encore

Nos amis les bêtes !

A tous ceux qui ont un chien, animal au demeurant adorable, un peu de civisme ! Supporteriez-vous cela devant chez vous ? Par ailleurs, les abords de la salle des Fêtes doivent rester propres, pensez à Vincent et Antoine qui doivent entretenir cet espace. A leur demande des panneaux de rappel aux règles élémentaires ont été mis en place.



GA ANTHONY MOINS
Les Goudronneurs Ardéchois
Accès et abords de villas - Voiries communales
Parkings - Constructions routières...
07360 St Michel de Chabrillanoux
06 67 17 28 15
www.goudronneurs-ardechois.fr

FRECH'
BLONDE
FRECHET BOISSONS
E.L.P.E. D.P.R.C.
Quartier voyes 07360 Les Gîbles sur Eynou
Tel : 04 75 66 07 07 / Port : 06 08 93 66 91

MAROQUINIER
RESPONSABLE
& DURABLE
www.sis-fr.com
(+33) 3 81 43 23 11

PLOMBERIE
Silhouette Ranc
645, route de Charenzol
07190 Saint-Sauveur-de-Montagut
Tél. 04 75 65 44 67

une fois été gâtés. Mandarines et papillotes ornent la table du goûter que tous ont partagé avec entrain. Un bel après midi à mettre à l'actif de la solide équipe du CCAS.

Soirées théâtre

Pour une première ce fut un relatif succès et la cinquantaine de spectateurs sont repartis ravis. Les bénévoles du CCAS ont décidé de poursuivre l'expérience d'autant que déjà deux



troupe se proposent de venir à Gluiaras sans autre contrepartie que le montant des entrées (toujours maintenues à 5€). Cet été, vraisemblablement le 20 août, nous accueillerons une troupe lyonnaise. En octobre la troupe de Patric Cisterne, élu en charge de la culture à Puy St Martin, nous proposera sa pièce « Si je serais... ». Toujours sur le même principe : spectacle à 20h30, petite restauration et buvette à partir de 19h30 et après le spectacle.

Le théâtre amateur étant particulièrement riche dans nos régions, gageons que ces soirées vont se pérenniser et qui sait, une troupe verra le jour dans notre commune : appel lancé aux amateurs !

Fête Nationale : cette année c'est le CCAS qui assurera la restauration pour la traditionnelle fête nationale puisque le comité des fêtes n'a pas souhaité reconduire son traditionnel méchoui. Les festivités (feux et bal populaire) sont programmées le samedi 16 juillet.

Avec le comité des Fêtes

Le jour le plus court :

Cette manifestation de l'agence du court-métrage donne accès à 3000 films libres de droits. Dimanche 20 décembre, une belle programmation était présentée par le Comité des Fêtes, pour ce festival du court-métrage. Le pot offert par le CDF a permis de prolonger agréablement cette soirée.

« Dis-moi dix mots »

Dans le cadre de l'opération « Dis-moi dix mots », qui proposait cette année dix mots venant des quatre coins de la francophonie, sources de nombreuses idées pour célébrer le français sous toutes ses formes. Une vingtaine de personnes se sont retrouvées à la Salle des fêtes pour partager leurs propositions autour de ces dix mots. Merci au Comité des fêtes pour ces deux manifestations culturelles.

Avec Ensemble et solidaires

Un nouveau bureau pour l'ex UNRAPA, désormais « Ensemble et Solidaires ». Il a été dévoilé lors du goûter du 20 février 2016 en réponse à la question d'un adhérent. Seul le nom de la présidente, Françoise Chalabreysse était officiellement connu. Ce bureau a pour vice-président Mr Jean Le Bourmault, pour secrétaire Mr Alain Risson, pour trésorière Mme Elisabeth Le Bourmault. Les autres membres du bureau sont Renée et Jacques Cramer. Il semble que, bien qu'élu sans quorum lors de l'assemblée générale extraordinaire de janvier, ce bureau soit, dans le flou des textes de la fédération nationale, légalement installé. Bon travail et pleine réussite pour cette nouvelle équipe.

Avec les Légrems

La Ronde des fours :

Nouveau parcours pour découvrir notre commune avec même une incursion chez les voisins de St Pierreville. Après plusieurs mois de travail tout sera prêt le dimanche 8 mai à partir de 8h. Départ du village après un café et quelques tartines de pain tout chaud sorti du four. Le parcours de 14.5 km vous conduira à Fougeyrolles, La Riaille, la Croix, Marcholles, la Boutinerie, Le Champ (four2), Talussac, Le Mazel, La Baraque (Four3), pour remonter vers le village via Aunave, La Paille et les Clos

Trail des châtaigniers :

Fort de ses succès antérieurs, cette manifestation sportive attirera à coup sûr encore un plateau relevé. Dimanche 28 juin, Boucles de 25 km et 12.5 km pour les coureurs. Une randonnée est aussi proposée aux marcheurs sur une partie du parcours du trail, après le départ de celui-ci.



Ils ont travaillé pour nous, la solide équipe des Légrems

NOUVEAU CIRQUE : Le spectacle « NO MORE »

Il sera à Gluiaras le dimanche 22 mai à 17h30. Extérieur salle des fêtes. Entrée 5€, gratuit moins de 18 ans et demandeurs d'emploi.

Dans le cadre du dispositif « Ardèche Terre d'Artistes »*, en partenariat avec la communauté d'agglomération et la commune de Gluiaras.

4 acrobates à l'échelle de l'Homme !

Échelle de maçons, échelle de pompiers, échelle de Richter, échelle des salaires, échelle hiérarchique, échelle sociale, ... réelle ou symbolique l'échelle occupe une place très importante dans nos vies quotidiennes ! Confrontés à de simples et belles échelles de bois, comment vont se comporter nos 4 acrobates de hauts niveaux ? Qui voudra grimper plus haut que les autres et pourra-t-il y rester bien longtemps ? Et que deviendra-t-il lorsqu'il en aura descendu tous les échelons et qu'il se retrouvera au bas de l'échelle ?

Spectaculaire tout autant que symbolique, « No More » sera l'occasion de découvrir quelques exploits mais aussi de voir à l'œuvre le fonctionnement d'une petite société qui comme les nôtres a placé la compétition au plus haut de son échelle des valeurs !

Une création de la Compagnie La Tournoyante (07). Mise en scène et conception : Simon Carrot. Avec : Hemda Ben Zvi, Mosi Abdu Espinoza Navarro, Amir Guetta, Jonas Julliard.

Salle des Fêtes

Le différent avec le CDF devant le tribunal administratif.

Notre requête en référé n'a été déposée qu'en janvier car elle ne pouvait intervenir sur de simples menaces, nous l'avons donc déposée lorsque la salle a effectivement été vidée d'une partie de ses équipements. Faut-il rappeler que le juge des référés est le juge de l'évidence et de l'urgence. Cette requête visait à obtenir un jugement rapide pour le maintien du matériel en place jusqu'au jugement sur le fond. Le juge des référés a estimé que la contestation du CDF est suffisamment sérieuse pour ne pas l'obliger à ramener le matériel immédiatement. Nous en prenons acte et saisissons le Tribunal Administratif pour un jugement sur le fond du dossier avec une question, somme toute assez simple : « l'utilisation à titre gracieux et l'encaissement des recettes des locations, durant 12 années, ne justifient-ils pas le maintien de la cuisine équipée dans le domaine public ? »

Pour l'immédiat, la cuisine de la salle des fêtes est équipée, à minima, avec le matériel provenant de la cuisine de la cantine scolaire qui occupe désormais cet espace. Les enfants prennent leurs repas dans la petite salle des associations attenante à la salle des fêtes. Nous avons racheté la vaisselle nécessaire pour pouvoir accueillir 180 personnes (1600 €) et 10 tables en remplacement des 10 tables rondes reprises par le comité des fêtes (925€).

En Bref ...

Mairie

Ouverture au public : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h15 à 11h45.

Tel pour urgences :

06 10 05 04 86

06 81 97 97 97

06 89 88 91 31

Agence Postale Communale

lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h15 à 11h45.

Bibliothèque

jeudi de 13h à 17h, samedi de 10h à 12h

Mairie de Gluiras

Tél: 04 75 66 74 30

www.mairie-gluiras.fr

Courriel : mairie-gluiras@wanadoo.fr

Directeur de publication : Marc Tauleigne

Comité de rédaction : municipalité de Gluiras

Crédits photos : Géraldine Courthial, mairie.

Graphisme : GRAPHEOL

Impression : Municipalité de Gluiras

AUBERGE
RESTAURANT GASTRONOMIQUE
CHAMBRES
Le Relais de Sully
GLUIRAS

☎ 04 75 66 63 41
e-mail : lerelaisdesully@orange.fr
www.lerelaisdesully.com
gps : long. 4.55 - latt. 44.85

POMPES FUNÈBRES

plus de 25 ans
d'expérience

SARL VALLA

Service complet de funérailles

Transport de corps toutes distances

Travaux sur tombe - Plaque - Gravure

CONTRATS OBSÈQUES

MARBRERIE

Menuiserie Générale - Charpente - Vitrage



Le Moulinon
07190 St Sauveur de Montagut

Tél. 04 75 66 25 70

Tél./Fax 04 75 66 25 87

Agenda

Dimanche 08 mai :

Ronde des fours avec les Légremsis.

Cérémonie officielle de commémoration du 8 mai 1945, à 11h suivi d'un verre, autour de la fontaine, sur la place de la Liberté.

Dimanche 22 mai :

Spectacle nouveau cirque « No More », extérieur SDF à 17h30

Vendredi 27 mai :

conseil municipal à 20h

Samedi 18 juin :

Place de la Liberté, Fête de la musique avec Anim'Gluiras.

Dimanche 26 juin :

Trail des châtaigniers 6ème édition : parcours 25 km et 12.5 km et randonnée.

Samedi 02 juillet :

A partir de 12 h, salle polyvalente, le conseil municipal vous invite au « Pibou3 ». Paëlla, musique, pétanque. Participation 10 €. Apéritif offert par le conseil municipal. Un arbre sera planté à proximité de l'école.

Mercredi 13 juillet :

Au théâtre de verdure, le comité des Fêtes organise une soirée paëlla.

Samedi 16 juillet :

Bal populaire. La municipalité tirera le feu d'artifice vers 22h30. Le CCAS assurera la restauration à partir de 20h.

Gendarmerie :

A l'occasion de l'installation du nouvel Adjudant-chef CHEVASSON, qui est venu se présenter en mairie, la gendarmerie nationale nous rappelle l'existence de deux dispositifs:

Participation Citoyenne : « adopter une attitude vigilante et solidaire et informer les forces de l'ordre de tout fait particulier ». Nos responsables de quartier, installés en juin passé, semblent naturellement désignés pour assurer ce relais.

Tranquillité vacances : le bon réflexe pour être informé de toute anomalie en votre absence prolongée, informations et inscriptions dans votre brigade de gendarmerie (Les Ollières ou St Pierreville) ou sur www.interieur.gouv.fr

Contactez la gendarmerie : par Mail : cob.les-ollieres-sur-eyrieux@gendarmerie.interieur.gouv.fr ou par Tel : 04 75 66 20 35

Réunions de quartier :

En juin passé vous avez été nombreux aux réunions de quartier, très certainement parce qu'elles étaient les premières de la nouvelle équipe municipale. Leur fréquence n'avait pas été déterminée, aussi nous laissons à l'initiative de chaque quartier d'inviter le conseil municipal à une réunion courant juin prochain. Sinon l'équipe municipale reviendra vers vous en juin 2017 pour faire le point sur la vie communale.

Les P'tites Envolees
Théâtre de Privas
saison 2015-16

«NO MORE»
22 mai à 17h30 extérieur SDF

TRAIL des CHÂTAIGNIERS
57^e édition

Trail : 25 et 12,6 km
Rando : 18 et 12,6 km

Dimanche 26 JUN 2016
GLUIRAS - ARDÈCHE